

**Accueil et Démarches Citoyennes**

**REF : ADCIT2014004**

**Signataire : FC/SP**

Séance du Conseil Municipal du 18/12/2014

**RAPPORTEUR : Anthony DAGUET**

**OBJET : Signature d'un protocole transactionnel avec l'entreprise ENTRA**

**EXPOSE :**

Le 27 septembre 2012, la Commune a notifié à l'entreprise ENTRA un marché n°12 MO 132. Ce marché (procédure adaptée) attribué pour une durée de 29 mois et un montant maximal de 74 800€. Suite à des erreurs de procédures et de coordination au sein des services municipaux, plusieurs commandes ont été réalisées au-delà des seuils du marché. Alors que les prestations commandées à l'entreprise ENTRA ont été exécutées de bonne foi par la société, la facture jointe au présent protocole reste non réglée et est dépourvue de fondement juridique permettant son paiement. Le défaut des paiements de ces sommes constitue pour la société ENTRA un préjudice dont elle pourrait réclamer réparation en assignant la commune en justice le présent protocole vise à prévenir ce risque contentieux.

C'est pourquoi il est proposé d'approuver le projet de protocole transactionnel joint à la présente délibération.

**REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice :..... 49

**DU 18 Décembre 2014**

Présents :..... 33

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 18 décembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leila, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

**MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mmes LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

M. BEAUDET Pascal	<b>Représenté par :</b>	M. DAGUET Anthony
<b>Mme PEJOUX Claudine</b>	<b>Représentée par :</b>	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme DUCATTEAU Sylvie	<b>Représentée par :</b>	Mme VALLY Sophie
<b>M. PLEE Eric</b>	<b>Représenté par :</b>	Mme DERKAOUI Mériem
Mme MBONDO Thérèse	<b>Représentée par :</b>	M. CHOUDER Féthi
<b>M. KADDOURI Nourredine,</b>	<b>Représenté par :</b>	Mme KOUAME AKOUA Marie
Mme RABAH Hana	<b>Représentée par :</b>	M. KARROUMI Sofienne
Mme ALVES Presilya	<b>Représentée par :</b>	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	<b>Représentée par :</b>	Mme LENOURY Nadia

**EXCUSES :** Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, RACHEDI Hakim  
**ABSENTS:** Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, HAMDANE Bouchera

**Secrétaire de séance :** M. KARROUMI Sofienne

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Relations avec les usagers**

**Accueil et Démarches Citoyennes**

**REF : ADCIT2014004**

**Signataire : FC/SP**

**OBJET : Signature d'un protocole transactionnel avec l'entreprise ENTRA**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la Circulaire du 9 septembre 2009 relative à la transaction dans les contrats publics ;

Considérant qu'à la suite d'un appel d'offres ouvert, un marché de prestations de services a été notifié à la société ENTRA le 27 septembre 2012 pour la période 2012-2014 pour un montant maximal de 74 800 € hors taxe ;

Considérant également que pour des raisons non imputables à la société ENTRA, des prestations ont été engagées au-delà du montant susvisé, et donc sans base contractuelle ;

Considérant enfin que les prestations susmentionnées ont bien été effectuées, qu'elles l'ont été à la demande de la Commune, dans son intérêt et que l'absence de base contractuelle rappelée plus haut empêche le paiement des sommes dues à la société ENTRA ce qui constitue un préjudice direct, matériel et certain qu'il convient d'indemniser afin également de prévenir tout risque de contentieux lié au recouvrement de ces sommes ;

A l'unanimité des suffrages exprimés, M SALVATOR, Mme YONNET, M. LOGRE, Mme VIGEANT, M. ZAÏRI s'étant abstenus

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de protocole transactionnel à conclure avec la société ENTRA en vue d'une part, d'indemniser celle-ci à hauteur de 49 988,55 € TTC (Quarante neuf mille neuf cent quatre vingt huit euros et cinquante cinq centimes), au titre du préjudice lié à l'absence de paiement des prestations de pose des illuminations de fin d'année 2013 effectuées au profit de la Commune, et d'autre part, de prévenir tout risque contentieux lié à une procédure juridictionnelle de recouvrement de cette somme ;

**AUTORISE** le Maire à signer ce projet au nom de la Commune avec la société ENTRA, tel que ce projet figure en annexe de la présente délibération.

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget communal sur l'imputation suivante :

service	article	fonction
804	6232	024

Reçu en préfecture le : 19/12/2014

Publié le : 19/12/2014

Certifié exécutoire le : 19/12/2014

L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Karroumi', written over a circular blue official stamp of the Mairie d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).



L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Karroumi', written over a circular blue official stamp of the Mairie d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).